



Maison Alpine du Développement Durable

Bulletin d'adhésion 2010 - 2011

Adhérent :

Activité :
.....
.....

Adresse :
.....

Standard tél : Fax : Site web :

N° SIRET : Effectif :

➤ Je souhaite adhérer à l'association la MADD en tant que :

- Membre actif Membre bienfaiteur

➤ Dans l'un des quatre collèges définis par les statuts de la MADD

- Particuliers
 Partenaires publics (collectivités et institutions)
 Entreprises
 Associations

➤ Sera représenté à l'Assemblée générale de l'association MADD par :

Titulaire : Mme / M Fonction :

Tél : E-mail :

Suppléant : Mme / M..... Fonction :

Tél : E-mail :

➤ Cette cotisation est appelée pour la période courante jusqu'au 30 juin 2011.

➤ Le montant de la cotisation est fixé chaque année par l'assemblée générale.
Pour 2010, celle-ci est déterminée selon le tableau suivant :

M A D D

Association loi 1901

La Chatelle - 73800 Sainte-Hélène-du-Lac

+33(0)4 79 65 98 23 - contact@lamadd.eu

lamadd.eu

Barème de cotisation annuelle

	Tarifs
Particuliers	20 €
Associations et institutions Entreprises de moins de 10 salariés Collectivités de moins de 3 500 hab	150 €
Entreprises de 10 à 150 salariés Collectivités de plus de 3 500 hab à 10 000 hab	350 €
Entreprises de plus de 150 salariés Collectivités de plus de 10 000 hab	500 €

- Le règlement par chèque bancaire ou virement bancaire est à adresser à l'ordre de :

Maison Alpine du Développement Durable
La Chatelle – 73800 Sainte-Hélène-du-Lac

Relevé d'identité bancaire

<p>CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES</p> <p>code établissement 13825 code guichet 00200 numéro de compte 08002975094 clé rib 63 IBAN FR76 1382 5002 0008 0029 7509 463 BIC CEPAFRPP382</p>
--

2

Le : ____ / ____ / ____

Signature et cachet de l'entreprise :

ADHERER à la MADD, conditions générales

L'adhésion à la MADD est ouverte à toutes personnes physiques, partenaires publics (collectivités et institutions), partenaires privés issus du monde de l'entreprise, représentants de la société civile, souhaitant soutenir l'association dans son objet et ses actions.

L'adhésion prend effet au règlement de la cotisation après validation par le bureau de la MADD, conformément à ses statuts.

L'adhésion donne droit à participer pleinement aux activités de l'association, notamment à prendre part au vote en assemblée générale.

M A D D

Association loi 1901

La Chatelle - 73800 Sainte-Hélène-du-Lac

+33(0)4 79 65 98 23 - contact@lamadd.eu

lamadd.eu